

ici et ailleurs

•Rotaract club de Libreville  
Djeff Mavoungou Mam-  
bounda aux com-  
mandes



Photo : D.R

La roue a tourné au Rotaract club de Libreville vendredi dernier. C'était lors de la réunion statutaire de passation de charges entre le président sortant, Stéphane Menier, et son successeur, Djeff Mavoungou Mambounda. Ce dernier prend les rênes du club pour l'année rotaractienne 2018-2019. Pour le président entrant, ses efforts seront principalement axés sur le retour aux fondamentaux rotaractiens et au recrutement des nouveaux membres afin de mener des actions à fort impact communautaire. Des actions qui porteront sur le volet éducatif, social et la formation. Cette soirée a été rehaussée par la présence des membres des clubs parrains, les clubs Rotary Libreville-Doyen et Libreville-Okoumé.

•Religion  
**Le Mur des Lamentations fermé en partie**

La mairie de Jérusalem a annoncé avoir fermé une partie du Mur des Lamentations, hier matin, après qu'une pierre du mur pesant 100 kilos est tombée sur l'esplanade sans faire de blessés. "Une pierre de 100 kilos est tombée près d'une fidèle sans la toucher", a détaillé le maire de la ville Nir Barkat dans un communiqué expliquant les raisons de la fermeture d'une partie de l'esplanade proche du site sacré pour les juifs.

•Pharmacie  
**Stop à la vente des implants Essure**

Le groupe pharmaceutique Bayer ne commercialisera plus ses implants de stérilisation Essure mis en cause pour des supposés effets indésirables, aux Etats-Unis, dernier pays où le produit était encore disponible. La décision intervient en raison d'un "déclin des ventes ces dernières années", affirme la branche américaine du groupe allemand dans un communiqué publié vendredi. La commercialisation d'Essure avait été arrêtée en septembre 2017 partout sauf aux Etats-Unis. Ces petits implants de stérilisation définitive en forme de ressorts sont présentés comme une alternative à la ligature des trompes, en particulier parce que leur implantation ne requiert généralement pas d'anesthésie générale.

Rassemblés par SNN

Sécurité sociale/Guichet unique de la CNSS

Plus de 1 000 nouveaux retraités et autres assurés bientôt à la caisse !

L.I  
Libreville/Gabon

*C'est le résultat auquel est parvenue, à mi-parcours, la task force qui travaille depuis plus de deux mois sur la mise à jour de 1 282 dossiers portant sur les demandes de pensions et différentes autres prestations sociales de la CNSS*

**BIENTÔT** le bout du tunnel pour les allocataires des différentes demandes (départ à la retraite, pension anticipée, allocation du survivant...) en souffrance dans les circuits de traitement des services de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) depuis 2016 et 2017, voire jusqu'au premier trimestre de l'année en cours. Constitué en "Guichet unique" par des techniciens assermentés de la Direction des prestations techniques (DPT), de l'Immatriculation et du recouvrement (DIR), avec l'appui technique de la Direction des systèmes d'in-



Photo : D.R

Une phase des travaux de la commission technique du guichet unique de la CNSS.

formation (DSI), ce groupe de travail expressément mis en place par la Direction générale de la CNSS a déjà dépoussiéré et examiné méticuleusement plus de 1 000 dossiers, à ce jour, portant notamment sur des demandes d'allocation du survivant, allocation vieillesse, de pension anticipée, de pension invalidité, de pension de survivant, de pension vieillesse et de remboursement de coti-

sations. De source proche de la Direction générale de la CNSS, il ressort de ce travail de fourmi entamé depuis environ trois mois que sur les 1 282 dossiers déjà traités, 1 183 ont été validés pour liquidation et donc programmés pour paiement, à court ou moyen termes. Au nombre des dossiers examinés jusqu'à hier, 45 dossiers ont été invalidés pour "diverses anomalies constatées" et 54 autres rejetés pour "non confor-

mité". Les demandes de reconstitution de la carrière des assurés et la mise à jour des comptes cotisants ou employeurs figurent également au nombre des tâches assignées à ce Guichet unique, dont la chaîne de traitement couvrirait l'ensemble des opérations régaliennes de la CNSS, de la réception des dossiers à la liquidation des droits des assurés. En attendant les conclusions définitives des travaux de ce guichet unique

qui se poursuivent, il est indéniable que l'initiative du directeur général de la CNSS, Dr Nicole Assélé, est un motif de soulagement pour de nombreux assurés qui ont payé, ces dernières années, un lourd tribut aux lenteurs décriées dans le traitement des dossiers de pensions notamment, mais aussi la prise en main d'autres réclamations relatives à la gamme de prestations sociales offertes.

Le grand enseignement à tirer de ce guichet unique, est le renforcement souhaité des effectifs du service étude et carrière pour faire diligence sur la chaîne de traitement des dossiers et éviter les "embouteillages" qui ont justifié la création de ce guichet unique, supervisé par Marina Madina Omanda Daouda de la DPT et Stéphane Moukala pour le compte de la DIR. En tous points de vue, un soulagement in fine pour des milliers d'assurés dont les dossiers étaient en souffrance, depuis plus de trois ans pour certains.

Confédération syndicale des agents de l'administration publique, parapublique et privée

La Cosynap appelle le gouvernement à veiller à l'apurement de la dette Cnamgs

Photo : Prissilla Moussevou Mouity/ L'Union



Les membres du bureau de la Cosynap, dont le président Joël Ondo Ella (micro) lors du point-presse hier.

R.H.A  
Libreville/Gabon

**LES** membres de la Confédération syndicale des agents de l'administration publique, parapublique et privée (Cosynap) se sont retrouvés hier à leur siège de Libreville à la faveur d'un point-presse. Ils ont dénoncé le silence du gouvernement face à la non-prise en charge des assurés de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs) dans les structures publiques. Par la voix de leur président Joël Ondo Ella, le Cosynap "appelle le gouvernement à veiller à l'apurement de la

dette de l'État sur les fonds public, afin de maintenir la pérennité de cet organisme efficace et référentiel". Joël Ondo Ella et les siens proposent "que le versement des prestations de la Cnamgs à l'endroit des prestataires se fasse en présence des partenaires sociaux représentant l'ensemble de ce secteur". Cette sortie de la Cosynap intervient après l'entrée en vigueur de la récente mesure du Syndicat des médecins fonctionnaires gabonais (Syméfoga), de ne plus recevoir les assurés de la Cnamgs. Une situation qui, depuis un peu plus de deux semaines, plonge les Gabonais, toutes couches sociales confondues, dans un profond désarroi.

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) recrute, pour les besoins de sa **Direction de la Prévention des Risques Professionnels, des Contrôleurs en Prévention**.

Pour faire acte de candidature, les postulants doivent être titulaires d'un diplôme équivalent au BAC+2 en Chimie, Electrotechnique, Electronique, Bâtiments et Travaux Publics, Electricité, Electromécanique, Hygiène Alimentaire, Mines et Géologie, Pétrole, Agriculture, Environnement, Agropastoral ou en Sécurité Incendie.

**Les pièces à fournir pour la constitution du dossier :**

- > 1 photocopie certifiée du diplôme ;
- > 1 extrait d'acte de naissance légalisé datant de moins de trois (03) mois ;
- > 1 curriculum vitae certifié sincère ;
- > 1 certificat médical de santé (à retirer au Secrétariat du Directeur des Ressources Humaines (DRH)) ;
- > 4 photos d'identité couleur (fond blanc).

Toute personne intéressée est priée de déposer son dossier au Secrétariat du Directeur des Ressources Humaines sis au rez-de-chaussée de l'immeuble CNSS dénommé "la Méridienne" situé en face de l'hôtel Méridien, au plus tard le **27 juillet 2018 à 15h30**, délai de rigueur.

Fait à Libreville, le 20 JUIL, 2018

Le Directeur Général  
Nicole ASSÉLÉ